CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute réservation d'un voyage implique l'acceptation des conditions particulières de vente ci-dessous.

CONFIRMATION DE COMMANDE ET REGLEMENT
Toute réservation, pour être valable, doit être accompagnée d'un chèque d'acompte dont le montant correspond à 30% du forfait total.
Le solde doit être réglé 30 jours avant le départ, sans appel de notre part, faute de quoi, le voyage pourra être considéré comme annulé par le client.

MODIFICATION DE DOSSIER EMANANT DU CLIENT
Toute demande de modification de dossier émanant du client entraînera les frais suivants:
* Plus de 30 jours avant le départ: 31 € par personne.
* Moins de 30 jours avant le départ, toute modification pourra être considéré comme une annulation.

FRAIS D'ANNULATION
En cas d'annulation totale ou partielle du groupe l'acompte versé sera retenu intégralement.
* Entre 30 et 21 jours avant le départ: il sera retenu 40% du montant total.
* Entre 20 et 8 jours avant le départ: il sera retenu 70% du montant total.
* Moins de 8 jours avant le départ: il sera retenu 100% du montant total.

MODIFICATION PENDANT LE VOYAGE OU SEJOUR
Tout voyage ou séjour écourté par le voyageur, toute prestation utilisée du fait du voyageur, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement. Pour ce qui est des séjours, les prix sont calculés sur un certain nombre de nuitées. Vous pourrez donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée ou au départ, soit par le fait des horaires d'avion, soit des horaires de mise à disposition des chambres, soumis aux usages de l'hôtellerie internationale. Notre société répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue responsable des cas fortuits, des cas de force majeure, ou du fait de tiers.

ASSURANCE ANNULATION
L'assurance couvrant les risques d'annulation n'est pas comprise dans nos tarifs et peut être souscrite lors de la réservation du voyage moyennant une prime complémentaire de 2,5 % du forfait, payable avec l'acompte.
Elle est liée à une liste nominative de participants.

FORMALITES
Les renseignements concernant les formalités de police, douane, santé sont donnés à titre indicatif.
L'accomplissement de ces formalités incombe au seul client.

DEFAUT D'ENREGISTREMENT
Notre société ne peut être tenue pour responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage ou séjour à forfait occasionné par un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par lui. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux indiqués sur le carnet de voyage ou par suite de non-présentation des documents de voyage (tels que passeports, visas, certificats de vaccination).

TRANSPORT AERIEN
Les nombreuses rotations des appareils et surtout les impératifs de sécurité qui priment tout, peuvent parfois entraîner certains retards en période de gros trafic. Néanmoins, le retard éventuellement subi ne pourra entraîner aucune indemnité à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de durée de programme, initialement prévu.

PRESTATIONS
Pour tous nos circuits, nous garantissons l'intégralité des programmes mentionnés mais le sens du circuit et dans certains cas l'ordre des visites peuvent être modifiés. Les hôtels mentionnés dans les circuits peuvent être remplacés par des hôtels de même catégorie dans la même ville. Ces changements éventuels ne sauraient en aucun cas constituer une modification substantielle du contrat.
Notre société informe que l'accompagnement au ski dispensé par l'accompagnateur ne résulte pas d'un encadrement par un moniteur E.S.F ou diplômé d'état et dans ce contexte, elle ne peut être responsable de l'encadrement de sa clientèle lors de la pratique de ce sport.

ASSURANCES
Tout participant est assuré auprès de notre compagnie d'assurance. Cette assurance couvre nos clients pour les accidents, le rapatriement. Tout sinistre couvert par nos assurances doit leur parvenir dans un délai de cinq jours. Tous justificatifs prouvant les faits devront être conservés et remis à l'assurance dans les mêmes délais. L'assurance couvrant l'annulation n'est pas incluse dans le prix du voyage. Elle représente 2,5% du montant total du voyage. Elle doit être souscrite et payée pour l'ensemble du groupe à la réservation avec une liste nominative.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS:
Les frais de visa, vaccination, les dépenses à caractère personnel, le supplément chambre single, l'assurance annulation et bagages. Nos prix ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur, lors de la rédaction de votre contrat. Ils n'ont pas un caractère contractuel et peuvent être révisés en cas de modification significative de ces conditions. Seuls les prix mentionnés à la réservation ont une valeur contractuelle pour l'exécution des contrats. Leur modification éventuelle est soumise aux dispositions de la réglementation en vigueur.

APRES-VENTE
Malgré tout le soin que nous apportons à la réalisation de votre voyage, il peut arriver que certains services ne vous soient pas fournis comme prévu. Dans ce cas, votre réclamation ne pourra être prise en considération que si elle nous parvient dans les 15 jours suivant votre retour, accompagnée de pièces justificatives et adressée par courrier recommandé.

VALIDITE GENERALE
Texte se référant aux Conditions Générales de Vente régissant les rapports entre les agences de voyage et leur clientèle. (Texte paru au Journal Officiel du 15 Juin 1994).

2 PÔLES VOYAGES

17, rue de la Gaudrée 91410 DOURDAN
Tél: 01.60.81.10.04 Fax: 01.60.81.94.52
LI O91 02 0001 – SARL au capital de 7 700 €
Siret N° 441 638 061 – APE 7911Z

Date, Cachet et signature